



ELECTIONS LEGISLATIVES
 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION
**PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES
 SCRUTIN DE LISTE NATIONALE A LA PROPORTIONNELLE**

L'an deux mille treize, et le 02 Belaine, la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du 28 septembre prefecture s'est déroulée dans la salle de conférence

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de Sua au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 120 Nombre de BV pris en charge : 120
- Nombre d'électeurs inscrits : 50197
- Nombre de votants : 31804
- Nombre de bulletins nuls : 1635
- Suffrage exprimés : 30169
- Taux de participation : 63,4

Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus	
		En Chiffres	En Lettres
01	EI Hadj Mamadou Salim BAH (UPR)	242	deux cent quarante deux
02	Lansana KOUYATE (PEDN)	340	Trois cent quarante dix
03	Dr Sallou Bella DIALLO (AFIA)	81	quatre vingt un
04	Daouda CAMARA (NGR)	433	quatre cent trente trois
05	EI Hadj Alpha Ibrahim Sira BAH (PGRP)	121	cent vingt un
06	Jean Marc TELLIANO (RDIG)	92	quatre vingt deux
07	EI Hadj Moussa SOLANO (PUP)	139	cent trente neuf
08	Dr Ibrahim Sory DIALLO (ADC-BOC)	63	soixante trois
09	Boubacar BARRY (UNR)	101	cent un
10	Mamadou DIAWARA (PTS)	284	deux cent quatre vingt quatre
11	Hadja Nantenin KONATE (RPG ARC EN CIEL)	13218	treize mille deux cent dix huit
12	Holomokoni KOUROUMA (UGDD)	367	trois cent soixante sept
13	Sidya TOURE (UFR)	1297	Mille deux cent quatre vingt sept
14	Ibrahima Kassory FOFANA (GPT)	584	cinq cent quatre vingt quatre
15	Dr Sékou Benna CAMARA (GUD)	190	cent quatre vingt dix
16	Mamadou Cellou Dalein DIALLO (UFDG)	1163	onze mille six cent trente trois
17	EI Hadj Diao KANTE (GRUP)	128	cent vingt huit
18	Alpha Souleymane BAH (PNR)	110	cent dix
19	Mamadou BAH Baadiko (UFD)	138	cent trente huit
20	Jean-Marie SOUMAHORO DORE (UPG)	115	cent quinze
21	Mohamed TOURE (PDG-RDA)	123	cent vingt trois
22	Charles-Pascal TOLNO (PPG)	190	cent quatre vingt dix

En foi de quoi, le présent PV a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit.
 Conformément à l'article 86 du code électoral:
 1) L'original va au Président de la CENI,
 2) la deuxième est affiché au siège de la commission de centralisation
 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant

Fait à Sua le 02 / 10 / 2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président [Signature] Le Vice-Président [Signature] Le Secrétaire [Signature]
 L'Assesseur [Signature] L'Assesseur [Signature]